

COMMUNE DE LA JAILLE-YVON

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 4 février 2020 à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pascal CHEVROLLIER, Maire.

Convocation : 28 janvier 2020

Étaient présents : Pascal CHEVROLLIER, Jean-Jacques JUTEAU, Mélisa SIMON-VIAUX, Ghislaine BOURGEOIS, Bruno LEBRETON, Nicolas LEGUET, David LANOUE, Valérie RENOUL

Le PV de la séance du 20 décembre 2019 est adopté à l'unanimité sans observations.

- BUDGET PRINCIPAL : OUVERTURE DE CREDITS EN INVESTISSEMENT

Le Conseil Municipal accepte l'ouverture de crédits en investissement aux chapitres 20 et 21, avant le vote du budget, pour le paiement de logiciels (Segilog), l'achat d'une sonorisation pour l'Espace multi-activités, de panneaux de lieux-dits et d'un transpalette.

- PROJET D'ÉCOLE

Après avoir pris connaissance des deux études réalisées par le cabinet d'architecture L. BOISSEAU (esquisses et estimation financière), le conseil municipal retient le projet de construction d'une école primaire à partir du Foyer. Des renseignements vont être pris sur l'opportunité de déposer en 2020 des dossiers de demande de subventions.

A La Jaille-Yvon, le 11 février 2020

Le Maire,

Pascal CHEVROLLIER

